



F. NARJOUX
—
LES
ÉCOLES
PUBLIQUES

SUISSE

LB3219
.S8
N3
c.1

379



1080078544



379

LES
ÉCOLES PUBLIQUES

CONSTRUCTION ET INSTALLATION

EN SUISSE

24887

FÉLIX NARJOUX

ARCHITECTE DE LA VILLE DE PARIS

LES
ÉCOLES PUBLIQUES

CONSTRUCTION ET INSTALLATION

EN SUISSE

DOCUMENTS OFFICIELS

SERVICES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS — BATIMENTS SCOLAIRES

MOBILIER SCOLAIRE — SERVICES ANNEXES



PARIS

V. A. MOREL ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

—
1879

U
379.49
N

LB3219
.58
N3



TABLE DES CHAPITRES

AVANT-PROPOS V

LES ÉCOLES PUBLIQUES EN SUISSE.

EXPOSÉ I

I

DOCUMENTS OFFICIELS.

LÉGISLATION. — RÈGLEMENTS. — CIRCULAIRES. INSTRUCTIONS. — PROGRAMMES.

Canton de Schaffouse : Instruction indiquant les règles à suivre pour la construction d'une école (4 février 1852) :
Dispositions générales relatives à la construction : emplacement, la maison d'école, la classe, le mobilier. 6

Canton de Zurich : Règlement relatif à la construction des écoles (26 juin 1861) :
Emplacement, abords, locaux nécessaires et leur aménagement, logement des maîtres, privés, chauffage, distribution des bâtiments scolaires, mode de construction et matériaux à employer, choix de l'emplacement, établissement de la dépense, part contributive de l'État. 13

Canton de Vaud : Extrait du règlement relatif à la construction des écoles primaires et secondaires (7 juillet 1865) :
Salles d'école et matériel. 26

Construction et hygiène des écoles, extrait d'un mémoire de M. H.-W. de Saint-Georges, architecte à Lausanne.

a

	Pages.
Emplacement, orientation, matériaux, ventilation, peinture des parois	30
Mémoire présenté au nom de la Commission spéciale d'hygiène et de salubrité des établissements scolaires de Bâle, par le docteur W. Hiss, son président (10 octobre 1870) : Choix de l'emplacement de l'école, dimensions des classes, distribution de la lumière, mode d'éclairage, ventilation, chauffage, installation intérieure, cours de récréation, privés	34
L'hygiène scolaire, extrait d'un mémoire de la Commission d'hygiène scolaire, relatif à l'état actuel des écoles de Bâle, par le docteur W. Hiss, président (8 mars 1872) : Nombre d'élèves que les classes doivent contenir, éclairage, nettoyage, logements de maîtres, leur suppression, cours de récréation, privés	50

II

SERVICES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS.

§ 1. Services extérieurs.

Emplacement	54
Orientation	56
Écoles mixtes, écoles de filles, écoles de garçons	56
Cours	62
Fontaines	64
Privés, urinoirs	64
Jardins	66
Gymnases	67

§ 2. Services intérieurs.

Gardiens	72
Préaux, vestibules	73
Galleries, vestiaires	78
Fenêtres, persiennes, stores, rideaux	83
Classes : leur forme, leurs dimensions, leur surface, le nombre d'élèves qu'elles contiennent	87
Parements des murs, cloisons, plafonds	92
Escaliers	92

	Pages.
Salles de dessin, salles d'examen, salles de musique, salles de fêtes, salles des maîtres	97
Bibliothèque, musée scolaire	105
Ouvroirs, salles de travail professionnel	106
Éclairage	107
Chauffage et ventilation	108
— Extrait d'un mémoire de M. H.-W. de Saint-Georges, architecte à Lauzanne, sur le chauffage et la ventilation des écoles	108
— Appareils en usage dans quelques écoles :	
— — École de la Neuville à Wintherthur	115
— — École Sainte-Clara, Petit-Bâle	117
— — École de filles à Genève	120
— Appareils système Salvisberg, à Berne	124

III

DIFFÉRENTS TYPES DE MAISONS D'ÉCOLE.

Plans. — Coupes. — Élévations. — Écoles rurales. — Écoles urbaines

École rurale mixte à Duillier (Vaud)	127
— de l'Oberland	131
— mixte de Saint-Triphon	143
— de hameau à Forel	147
— de hameau à Hammen	151
— communale de Corsier	153
— mixte de Montreux	155
— de filles à Vevey	159
— de la Neuville à Wintherthur	167
— de l'Hôtel-de-Ville à Wintherthur	169
— de garçons et de filles à Zoffingen	174
— — — à Aarau	181
— de filles de Sainte-Clara à Bâle	188
— de filles de la Theaterstrasse à Bâle	192
— de filles à Neufchâtel	196
École de garçons à Neufchâtel	201
— sur le Schanzengraben à Zurich	205
— sur la Linterscher-Platz, à Zurich	207
— cantonale à Berne	210

IV	TABLE DES CHAPITRES.	Pages.
	IV	
	LOGEMENTS DES MAITRES.	
	Renseignements généraux.	215
	V	
	JARDINS D'ENFANTS.	
	Description et installation.	219
	VI	
	MOBILIER SCOLAIRE.	
	Étude sur le mobilier des écoles suisses, par M. W.-H. de Saint-Georges, architecte.	222
	Extrait d'un mémoire du docteur Hiss, relatif au mobilier scolaire : Écoles américaines, travaux du docteur Guillaume, travaux du docteur Fahrner ; conditions à remplir pour la construction des bancs d'école ; modèle Kunz ; bancs américains ; influence du mode d'éclairage ; conclusion, barres des pieds, hauteur uniforme des bancs et des tables	231
	Différents modèles de bancs-tables en usage :	
	Modèle proposé par le docteur Hiss.	240
	— du canton de Berne.	242
	— du canton de Neuchâtel.	243
	— de Largiadèr.	245
	Modèle de bancs à sièges mobiles.	247
	Sièges de maîtres.	248
	Tableaux noirs fixes et mobiles.	249
	Bancs des salles de musique, de fêtes, etc.	251
	Tables à dessiner	253
	VII	
	CONCLUSION.	256
	TABLE DES FIGURES.	261

Les écoles publiques en Suisse forment la troisième partie des études que nous avons entreprises sur les écoles publiques ; nos deux premiers volumes ont été consacrés aux écoles publiques en France et en Angleterre, et aux écoles publiques en Belgique et en Hollande.

Les renseignements contenus dans cette nouvelle étude n'offrent pas moins d'intérêt que ceux contenus dans les études qui l'ont précédée. Nous avons voulu faire connaître les écoles publiques de la Suisse et montrer ce que ce noble petit pays, perdu dans ses montagnes, avait su faire pour ses établissements scolaires ; nous avons cru utile d'appeler l'attention sur les moyens mis en œuvre si près de nous dans le but de favoriser l'instruction populaire ; dans un état républicain plus que dans tout autre, le dévelop-

pement de l'instruction primaire est du plus haut et du plus puissant intérêt.

Les nouvelles institutions appelées à nous régir, le suffrage universel devenu la base de nos institutions, rendent l'instruction indispensable à tous les Français; depuis longtemps déjà il est question d'instruction obligatoire, mais pour que cette mesure puisse être appliquée, pour que son application ne constitue pas un leurre, une déception, il nous faut posséder non seulement dans les villes, mais dans les plus humbles hameaux, des écoles convenables et en nombre suffisant. Or, même à Paris, nous sommes bien loin d'atteindre ce résultat.

Étudier ce que les autres ont fait à ce sujet, quelles formes et quelles dispositions ils ont données à leurs écoles, est incontestablement faire une œuvre utile, et c'est à cette œuvre que nous convions nos lecteurs. Il ne s'agit pas de chercher à transformer nos écoles françaises en écoles suisses, nous avons déjà bien des fois protesté contre un tel but et un tel résultat; il s'agit au contraire de prendre aux écoles suisses pour l'appliquer aux nôtres, ce que celles-là ont de sage, d'utile et de pratique.

Les Suisses donnent à leurs écoles une importance extrême; dans les villes ce sont de véritables

palais, dans les campagnes c'est le monument le plus important du village. Chez nos voisins on dit *l'école* comme chez nous on dit l'église ou le château. Les différents types que nous avons passés en revue, depuis la plus modeste école de l'Oberland jusqu'à la grande école cantonale de Berne, permettent de suivre la gradation et le développement donnés aux établissements scolaires des divers degrés, de constater le soin et la recherche apportés à leur construction.

Les écoles suisses sont avec les écoles allemandes les mieux installées, les mieux construites d'Europe. Le lecteur pourra lui-même se former un avis à ce sujet et comparer les écoles suisses avec les écoles de France, d'Angleterre, de Belgique et de Hollande; quant aux écoles allemandes, il nous sera peut-être possible de bientôt les faire à leur tour passer sous ses yeux.

FÉLIX NARJOUX.

Cestas, 8 octobre 1878.